



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 09 juillet 2026

DÉLIBÉRATION N°CS-2026-024

Objet : Approbation du rapport d'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue 2025

L'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 23 juin 2026 s'est réuni à Arles le 09 juillet à 09 h 00 sous la présidence de Mme Anne CLAUDIUS-PETIT.

Mme Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 16 membres sur 23, soit 54 voix sur 92

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Claire MAILHAN, Aurélie JANICKI, Caroline CLAUZEL, Fabien ESTEVAN, Nieves CASTEJON, Johan BERGENEAU, Bertrand MAZEL, François JOURDAN

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Mandy GRAILLON représentée par Aurélie JANICKI, Patrick de CAROLIS représenté par Claire MAILHAN, Martial ALVAREZ représenté par Nieves CASTEJON, Guillaume LINSOLAS représenté par Fabien ESTEVAN, Jérôme BERNARD représenté par Johan BERGENEAU, Thibaut MENA représenté par Bertrand MAZEL

Était absent et excusé Monsieur : Ludovic PERNEY, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Corinne CHABAUD, Marie-Hélène ROSSO, Bernard ARSAC, Daniel CARLOTTI

Invités permanents avec voix consultatives : Jacques NOU, Jacques MAILHAN

Assistaient à la séance : Christophe FONTFREYDE, Nathalie ALONSO, Cindy AVON, Magali BLANC, Estelle ROUQUETTE, Emilie IPSILANTI, Valérie RAIMONDINO

DÉLIBÉRATION N°CS-2026-024

Objet : Approbation du rapport d'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue 2025

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
Vu la loi n°2007-1773 du 17 décembre 2007 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°CS-2026-019 du 12 juin 2026 relative à la composition du Comité Syndical,

➤ Considérant

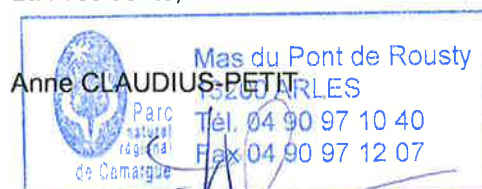
- Que l'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue fait l'objet d'un rapport d'activité annuel,
- Que ce rapport a pour objet l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et le suivi de l'évolution du territoire, permettant de s'assurer de la cohérence des actions mises en œuvre et les moyens consacrés,
- Que ce rapport permet à tous les partenaires du SMG-PNRC de disposer des informations relatives aux actions réalisées dans le cadre de la Charte en vigueur,
- Que ce rapport sert également de justificatif à l'appui de l'obtention de dotations ou de subventions,
- Qu'un rapport d'activité 2025 a été établi,
- Qu'il revient à l'assemblée délibérante d'examiner ce rapport,

➤ Décide

- D'approuver le rapport d'activité 2025 du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel Régional de Camargue,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,





Parc
naturel
régional
de Camargue



LES 4 AMBITIONS
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE

Rapport d'activité 2025



Une autre vie s'invente ici

REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



Parc
naturel
régional
de Camargue



unesco

Réserve de biosphère
de Camargue
(delta du Rhône)



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-20260709-CS_2026_024

L'année 2025 a confirmé la mobilisation du Parc naturel régional de Camargue autour de ses deux grandes priorités : la lutte contre la salinisation du delta et la préparation de la future Charte du territoire.

Face aux défis croissants liés au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, ces enjeux demeurent au cœur de notre action collective. Les travaux engagés pour mieux comprendre, anticiper et limiter les effets de la salinisation se sont poursuivis tout au long de l'année, tandis que la révision de la Charte a franchi de nouvelles étapes grâce à une large concertation des acteurs et habitants du territoire.

Cette dynamique s'est également traduite par une volonté forte de renforcer le dialogue entre les élus du Comité syndical et la société civile. Le Conseil consultatif du Parc a ainsi poursuivi son rôle d'espace d'échange, de réflexion et de contribution aux grands projets du territoire, favorisant une gouvernance toujours plus ouverte et participative.

L'année 2025 a également été marquée par la participation active du Parc au débat public organisé autour de l'avenir du territoire. À travers l'avis qu'il a formulé, le Parc a porté une vision fondée sur la préservation des équilibres écologiques, le maintien des activités humaines et la nécessaire adaptation de la Camargue aux évolutions environnementales à venir.

Dans un contexte toujours incertain, la capacité des acteurs camarguais à dialoguer, à partager leurs expertises et à construire ensemble des réponses adaptées demeure une source de confiance. Les priorités engagées cette année continueront naturellement de guider notre action en 2026, au service d'une Camargue vivante, résiliente et solidaire.

Anne Claudius-Petit

Présidente du Parc naturel régional de Camargue



Sommaire

Gouvernance, fonctionnement des instances et liste des membres du Conseil consultatif	04
Révision de la charte	06
AMBITION 1 - L'eau :	08
Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	
AMBITION 2 - Biodiversité :	11
Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	
AMBITION 3 - Renforcer et améliorer :	19
Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	
AMBITION 4 - Partager et coopérer :	24
Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	
Annexes	33

REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

Gouvernance et fonctionnement des instances

Le Parc de Camargue, un établissement public.

Syndicat mixte de gestion

Compétences : Aménagement et gestion du Parc naturel régional de Camargue et mise en œuvre de la Charte

Le Syndicat assure la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires

MEMBRES :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le Département des Bouches-du-Rhône
- la Commune d'Arles
- la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- la Métropole Aix-Marseille Provence
- le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Gouvernance - Instances décisionnelles

Présidente : Anne CLAUDIUS-PETIT

La Présidente est l'exécutif du syndicat mixte. Elle exécute le budget, nomme le personnel et le Président du Conseil consultatif

Le Comité syndical :

Il vote le budget, émet les avis du Parc, approuve le programme d'actions et le règlement intérieur, examine les rapports d'activité, élit le Bureau et la Présidente

Composition :

- Avec droit de vote : membres du Syndicat mixte,
- Avec voix consultative : Président du Conseil Consultatif, présidents de commissions, coprésidents du Conseil scientifique et d'éthique

Le Bureau:

Il examine le projet de budget, arrête l'ordre du jour du Comité syndical, propose le règlement intérieur

Composition : membres du Comité syndical

Instance consultative

Conseil scientifique et d'éthique

Co-présidence :

François Letourneux
Raphaël Mathevet

Il formule des propositions et conduit des réflexions à la demande de la Présidente sur des thématiques techniques et scientifiques

Instance consultative

Conseil Consultatif

Président :

Jacques Nou

Il alimente les débats sur la politique et les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte à la demande de la présidente du Parc. 70 membres (personnalités morales, chambres consulaires)
6 commissions :

- Agriculture et Elevage
- Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels
- Patrimoine, culture et traditions
- Développement économique et touristique
- Participation citoyenne et sensibilisation
- Mer et littoral



REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

Liste des membres du Conseil consultatif

Président :

Jacques Nou

Chambres consulaires :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Abeille arlésienne (L')
- Accordanses
- Amis des Marais du Vigueirat (Association Les)
- Amis du Vieil Arles (Association des)
- Antique Confrérie des Gardians
- AOP « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)
- Association Départementale de Gibier d'Eau des Bouches du Rhône
- Association Nationale des couvreurs chaumier
- Association Protection Salin Camargue
- Beauduc (Association de sauvegarde du Patrimoine de)
- Centre Français du Riz
- Chasse Maritime de Camargue (Association de)
- Chasseurs (Fédération départementale des)
- Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis du Rhône)
- Chemins libres de Camargue (Association)
- Collectif Prouvènço (Association)
- Club hôtelier Saintois (Association)
- Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue
- Comité des Fêtes d'Arles – Festiv'Arles
- Comité des Fêtes de Port-Saint-Louis du Rhône
- Conservatoire des Cuisines de Camargue
- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- COOPAPORT SA (Coopérative maritime)
- DEDUCIMA (Association pour le Développement Durable et Citoyenneté à Mas Thibert)

Commissions :

Agriculture et Elevage : Président Bertrand Mazel

Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels : Président Jacques Mailhan

Développement économique et touristique : Président Didier Honoré

Patrimoine, culture et traditions : Président Gaël Hemery

Participation citoyenne et sensibilisation : Sébastien Abonneau

- UMR Espace (DESMID)
- Développement Durable et l'Écologie en Camargue (Association pour le)
- Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (Association des)
- Eleveurs Français de Taureaux de Combat (Association des)
- Escollo de Camargo
- Esprit du Sud 13
- Essence ciel (Association l')
- Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône
- Fédération des manadiers
- Gageron (Comité du Hameau de)
- Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)
- Groupe Cynégétique Arlésien (Association)
- Ilotopie (Compagnie)
- Les Amis du Musée du Taureau d'Arles
- Le Citron Jaune
- Livre généalogique de la « Raço di Bioù » (Association du)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Maison du Cheval Camargue (Association)
- Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
- Nacioun Gardiano
- Office Française de la Biodiversité
- Office de Tourisme d'Arles
- Office de Tourisme de Port-Saint-Louis du Rhône
- Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Pêches camarguaises (Association des)
- Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
- Plaisanciers de Beauduc (Association Les)
- Pont de Gau (Association des Amis du Parc Ornithologique de)
- Prud'homie de pêche de Martigues
- Propriétaires (Comité des)
- Prouvènço Aficioun (Club taurin)
- Randonneurs du Pays d'Arles (Association Les)
- Renouveau des Prémices du riz (association pour le)
- Rhône Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement)
- Riverains de l'Etang de Vaccarès (Association des)
- Riziculteurs de France et Filière (Syndicat des) (SRFF)
- Saliers-Albaron (Comité d'Intérêt de Village de)
- Salins du Midi (les)
- Société de Protection de la Nature Langue doc-Roussillon, Comité du Gard (SPN-LR)
- SNPN - Réserve naturelle nationale de Camargue
- SYMADREM (Syndicat interrégional Mixte d'Aménagement des Digues du Rhône Et de la Mer)
- Syndicat des jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône
- Syndicat des Vignerons d'Arles Alpilles Camargue
- Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Tour du Valat
- Tourisme Equestre (Association Camarguaise de)
- Tourisme Equestre des Bouches-du-Rhône (Comité Départemental de)
- Traversées du Delta du Rhône (Syndicat Mixte des)
- Trinquetaille (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Vivre en Camargue (Association)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2 026 07 09-CS_2 026_024

Révision de la charte du Parc

La Charte du PNR de Camargue, arrivée à échéance en 2026, est en cours de révision. Relancée pleinement depuis 2024, cette démarche vise à construire le projet de territoire qui guidera l'action du Parc et de ses partenaires pour les quinze prochaines années.

PHASE 1 ÉCOUTE DU TERRITOIRE

La première phase de la révision, engagée en 2024, a consisté à mettre en place la gouvernance du projet et à aller à la rencontre des habitants dans les villages et hameaux du territoire. Au cours des échanges, les habitants ont partagé leurs préoccupations et leurs attentes. Parmi les sujets les plus fréquemment évoqués figurent la salinisation des milieux, les tensions autour de la gestion de l'eau, l'érosion de la biodiversité ou encore le besoin d'une meilleure communication sur les actions du Parc.

• 9 réunions, 160 participants



PHASE 3 - PART 1 ÉVALUATION DE LA PRÉCÉDENTE CHARTE

L'évaluation de la Charte en vigueur depuis 2011 a permis de mesurer le chemin parcouru. Près de 57 millions d'euros ont été mobilisés au bénéfice du territoire et plus de 1 100 actions ont été réalisées. Ces actions ont contribué à améliorer les pratiques agricoles, à valoriser les productions locales, à préserver les espaces naturels et à renforcer la protection de la biodiversité.

Parmi les réalisations emblématiques figurent la création du cantonnement de pêche dans le golfe de Beauduc, la restauration des herbiers de zostères, l'animation des sites Natura 2000, le déploiement des écogardes ou encore le projet de revitalisation de Salin-de-Giraud. Le Parc a également joué un rôle majeur dans la sensibilisation des jeunes générations grâce à plusieurs milliers d'interventions pédagogiques et dans la diffusion des connaissances à travers le Musée de la Camargue et les dispositifs de suivi du territoire.

• 2 réunions et ateliers, 44 participants

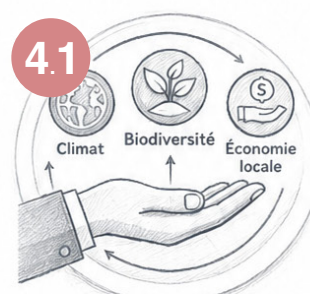


PHASE 4 - PART 1 DÉFINITION DES ENJEUX PHARES

Les études et les échanges menés depuis deux ans ont permis de dégager les grands enjeux qui structureront la future Charte. L'eau apparaît comme la question centrale, tant pour garantir sa disponibilité que pour préserver sa qualité. Le maintien d'une agriculture adaptée aux évolutions du delta, la protection de la biodiversité et des paysages, ainsi que la préservation de l'attractivité et de l'habitabilité du territoire face aux risques climatiques et socio-économiques constituent également des priorités majeures.

Les réflexions ont aussi mis en lumière la nécessité de mieux concilier les usages du territoire, de préserver l'emploi, de renforcer les solidarités territoriales et d'anticiper les transformations profondes liées aux changements globaux.

• 5 réunions



PHASE 4 / 5 LES ÉTAPES À VENIR

La révision se poursuivra en 2026 et 2027 avec l'organisation de plusieurs ateliers d'écriture permettant de coconstruire le rapport de Charte et ses annexes. Les partenaires identifieront leurs engagements et les mesures phares de la Charte. L'autorité environnementale, les rapporteurs de la Fédération et le CNPN s'assureront que le projet est conforme avant que ce dernier ne soit envoyé pour validations intermédiaires et finales.



REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



Où s'informer ?

Pour suivre les prochaines étapes
de la révision scannez ce QR Code
Ou contacter le Pôle Charte
04 90 971 973
m.hernandez@parc-camargue.fr



PHASE 2 PARTAGE DES DIAGNOSTICS

En 2025, le Parc a conduit l'étape des études préalables dont les résultats ont été présentés et discutés lors d'ateliers et réunions. Ces travaux ont confirmé que la Camargue demeure une zone humide d'importance majeure soumise à de fortes pressions environnementales. Ils ont mis en évidence le recul de la biodiversité, la fragilité du fonctionnement hydraulique du delta, ainsi que les mutations qui transforment les paysages et les activités économiques. Les échanges ont également souligné la dépendance de l'économie locale à l'agriculture et au tourisme, deux secteurs confrontés à d'importants enjeux d'adaptation. La nécessité de diversifier l'offre touristique, de renforcer la résilience économique du territoire et de répondre aux fragilités sociales émergentes a largement nourri les discussions. Enfin, les participants ont relevé les progrès accomplis dans l'organisation de la gouvernance territoriale, tout en soulignant la nécessité de poursuivre cette dynamique collective.

• 12 réunions et ateliers, 270 participants

PHASE 3 - PART 2 PROJECTION VERS LA CAMARGUE DE DEMAIN

À partir des réflexions menées avec les élus et les acteurs du territoire, une vision commune de la Camargue de demain a progressivement émergé. Cette projection imagine une Camargue où la conscience collective du lien entre l'eau, la terre, le sel et le vivant est pleinement intégrée.

Le scénario dessiné repose sur une coopération renforcée entre les acteurs, une gouvernance ouverte, une gestion renouvelée de l'eau, une agriculture plus résiliente et multifonctionnelle ainsi qu'un accompagnement des transformations du littoral. Il met également en avant de nouvelles façons d'habiter et de se déplacer, tout en affirmant l'ambition de faire de la Camargue un territoire laboratoire des transitions méditerranéennes.

• 2 réunions et ateliers, 51 participants, (Faux) Procès du sel +300 spectateurs

PHASE 4 - PART 2 ÉCRITURE DE L'ARCHITECTURE DE LA FUTURE CHARTE

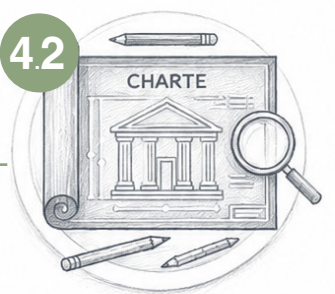
Les travaux engagés ont conduit à définir l'architecture du futur projet de territoire autour de trois grandes ambitions.

1. PROTÉGER ET TRANSMETTRE / Protéger la biodiversité des espaces naturels, la diversité des milieux et la mosaïque des paysages de Camargue et la transmettre aux générations futures

2. ADAPTER ET ÉQUILIBRER / Adapter les activités aux évolutions dans un souci d'équilibre dynamique au bénéfice de l'environnement

3. FÉDÉRER ET HABITER / Fédérer les acteurs et repenser les modes de vie d'un territoire habité et changeant

• 13 réunions



PLAN 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

AMBITION 1 - L'EAU

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique



1. Eau et milieux aquatiques — 09

2. Observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides — 10

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

1. Eau et milieux aquatiques

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Depuis la création du pôle Eau, salinité et Paysage en 2024, les nombreux échanges avec les partenaires techniques et scientifiques ont fait apparaître un intérêt très fort d'accroître nos connaissances sur l'hydrosystème camarguais dans toute sa complexité, à la fois sur le contexte souterrain, celui de surface et leur interaction. L'avenir de la disponibilité de la ressource en eau, les phénomènes de salinisation en cours, ainsi que les impacts écosystémiques, économiques, sociaux et paysagers que ces phénomènes emportent sont des thématiques de recherche prégnantes.

Pour répondre à ces questionnements, le pôle a noué des contacts avec différents acteurs du monde scientifique intéressés par les mêmes thématiques. Ces démarches ont rencontré un écho positif auprès du BRGM, de la Chaire d'hydrogéologie de l'Université d'Avignon GéEAUde, la Zone Atelier Santé Environnement Camargue portée par le CNRS (ZACAM). La Chaire Eau et Paysage de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, soutenue par l'Agence de l'eau, pourrait compléter ce panel d'acteurs. Les échanges se poursuivent et pourraient permettre de se concrétiser par la réalisation de projets prospectifs, tels que la modélisation du fonctionnement des hydrosystèmes, ou encore une étude portant sur l'avenir de la ressource en eau et sur le futur de l'agriculture, de l'économie et des paysages de Camargue.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES (PGSZH) SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DELTA DU RHÔNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE CAMARGUE

En 2025, le Parc s'est investi dans la préfiguration d'un Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH). L'enjeu est de donner une vision claire du fonctionnement global de la mosaïque de milieux qui compose le delta camarguais, de caractériser la manière dont les zones humides interagissent entre elles et ainsi de déterminer l'impact des mesures de gestion de chaque zone humide, gérée individuellement, sur l'ensemble du système. D'un point de vue plus opérationnel, le PGSZH permettra de définir la mise en oeuvre d'une politique de non-dégradation et de restauration des zones humides du territoire, d'intégrer les milieux humides dans les projets d'aménagement, de protéger les sites d'intérêts et de préserver durablement les zones humides.

En 2025, une convention de partenariat a été négociée entre le Syndicat mixte de la Camargue Gardoise et le SYMADREM avec la volonté de conduire une démarche conjointe d'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du Grand Delta du Rhône – Réserve de Biosphère de Camargue. Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau a également été déposée.



2. Observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides

L'année 2025 a été structurante pour l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides. Pour répondre aux enjeux du delta et aux objectifs du Parc et de ses partenaires, un premier travail de définition d'un cadre partenarial a été réalisé. La Charte de l'observatoire a été rédigée en concertation avec les acteurs concernés afin de préciser les objectifs, les thématiques suivies et les modalités de gouvernance. Cette Charte a été signée par 9 partenaires, techniques comme financiers : l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, la Fondation de la Tour du Valat, le Département des Bouches-du-Rhône, le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles, l'Office français de la biodiversité, la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta du Rhône et de la mer (SYMADREM) et enfin le Parc naturel régional de Camargue. Cet ensemble de partenaires historiques a vocation à évoluer et être ouvert à de nouveaux membres, gestionnaires ou encore scientifiques...

L'un des objectifs de l'observatoire est la mutualisation et la valorisation des données. À cet effet, des conventions de partage de données ont été élaborées avec 6 partenaires et les premières données de suivi des niveaux d'eau et de la salinité ont été intégrées par chacun à la base de données du Système d'Information Territorial Eaux (SIT Eaux). Le SIT Eaux est le centre névralgique de la mutualisation des données. Un important travail d'inventaire, de fiabilisation et d'intégration des informations sur les suivis réalisés par les divers gestionnaires camarguais a été mené, contribuant à structurer durablement sa base de données. L'observatoire a été lancé officiellement par un premier comité de pilotage en décembre 2025, qui a permis de valider les orientations de travail, d'identifier les priorités (salinité, eaux souterraines, sols) et de définir le programme 2026. Enfin, l'année 2025 a vu l'aboutissement d'un premier bulletin de suivi de l'eau en Camargue. Destiné aux gestionnaires et acteurs du territoire, ce bulletin synthétise l'évolution de la météorologie, des niveaux d'eau et de la salinité sur six mois. Cette publication marque la volonté de porter un observatoire au service de la connaissance et de l'action collective en Camargue.



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

03_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



1. Milieux naturels	12
2. Biodiversité	14
3. Agriculture	15
4. Élevage	16
5. Tourisme	17
6. Gérer l'activité humaine estivale sur le littoral	18

1. Milieux naturels

Sites NATURA 2000

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement des conventions d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens et Camargue. Ces conventions d'une durée de 3 ans permettent de financer l'animation des sites, la réalisation de suivis et/ou de supports de communication via des fonds européens et régionaux.



SITE « TROIS MARAIS »

→ Projet de restauration écologique du domaine de Joyeuse Garde

Le projet de restauration écologique du domaine de Joyeuse Garde, situé dans la Vallée des Baux, vise à restaurer une ancienne zone humide méditerranéenne exploitée à des fins agricoles depuis plus de cinquante ans. La réflexion autour de ce projet a été initiée dès 2023-2024 par la propriétaire du domaine, en étroite collaboration avec le Parc naturel régional de Camargue, en tant qu'animateur du site Natura 2000 « Trois marais ». Officialisé en juin 2025, ce projet collectif mobilise désormais de nombreux partenaires techniques et financiers, parmi lesquels l'Agence de l'eau, la Tour du Valat, le CEN PACA, A ROCHA, le SIVVB, BIO PACA. Le domaine étant situé dans le périmètre du Parc naturel régional des Alpilles, celui-ci assure depuis 2024 la coordination administrative et financière du projet, ainsi que le pilotage des études préalables financées par des fonds FEDER.

→ Gestion de la colonisation des frênes sur les marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Le projet mené sur les marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône vise à limiter l'expansion du frêne, responsable de la fermeture progressive des prairies humides méditerranéennes. Cette action constitue une priorité du plan de gestion du Document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 « Trois marais ». Les travaux, engagés depuis août 2025, consistent à rouvrir progressivement les milieux sur environ 15 hectares en trois ans, afin de préserver un équilibre entre espaces ouverts et boisés. Cette gestion est accompagnée d'un pâturage extensif destiné à limiter la repousse des ligneux tout en préservant les habitats naturels et la biodiversité. Le projet, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, bénéficie du soutien du Fonds vert et de Vinci Autoroutes.

→ Installation du panneau d'information Natura 2000 sur le site des marais de Beauchamp

Un panneau d'information Natura 2000 consacré aux marais de Beauchamp a été installé à l'entrée du site et inauguré en mai 2025. Réalisé pour le grand public, il présente les principaux milieux naturels, les espèces emblématiques du site ainsi que les actions de préservation menées sur ce territoire.

SITES « RHÔNE AVAL », « PETIT RHÔNE », « MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOUR »

→ Réalisation d'un suivi de la loutre d'Europe sur le Petit Rhône

Autrefois fortement menacée en France, la loutre d'Europe recolonise progressivement certains de ses habitats historiques, notamment le Rhône. Espèce protégée, elle bénéficie d'un Plan national d'action visant à favoriser son retour et à préserver les populations existantes. Dans ce cadre, le Parc naturel régional de Camargue a réalisé en 2025 un suivi sur le Petit Rhône. Une épreinte de loutre a notamment été observée, contribuant à améliorer les connaissances sur la recolonisation de l'espèce en Camargue.



→ Accompagnement des porteurs de projets dans la réalisation des procédures d'évaluation des incidences Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 permet de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité en s'assurant que les projets n'impactent pas significativement les milieux naturels et les espèces protégées. Lorsque des incidences sont identifiées, des mesures d'accompagnement peuvent être mises en place afin de limiter ou supprimer les impacts. En 2025, l'animateur Natura 2000 a accompagné 20 projets répartis sur les trois sites Natura 2000 Rhodaniens, principalement liés à des manifestations sportives et à des aménagements.

SITE « CAMARGUE »

→ Les prairies camarguaises récompensées lors du Salon International de l'Agriculture à Paris

Depuis 2013, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise coorganisent le Concours général agricole des Pratiques agro-écologiques sur le territoire de la Réserve de Biosphère.

En 2025, quatre exploitations ont concouru dans la catégorie « Fauche prioritaire et secondairement pâturage ». Un jury d'experts (agronomes, botanistes, apiculteurs et ornithologues) a évalué les parcelles selon leurs qualités agro-écologiques, leur cohérence agricole et leur valeur patrimoniale.

Lauréate du premier prix local le 30 janvier 2026, la parcelle du Mas de la Cure, gérée par l'Association de la Maison du Cheval Camargue, s'est ensuite distinguée au niveau national.

Lors du Salon International de l'Agriculture à Paris, le 25 février 2026, elle a remporté un Prix spécial pour ses valeurs patrimoniales et paysagères.

Cette distinction nationale offre une reconnaissance majeure au terroir camarguais et à ses pratiques agro-écologiques en zones humides.



CONTRATS NATURA 2000

Un outil pour la restauration de la biodiversité

Un contrat Natura 2000 est un contrat passé entre l'autorité administrative et un porteur de projet (collectivités, syndicat, associations, propriétaires privés...). Il permet de recevoir une aide financière pour des actions de gestion adaptées et conformes aux orientations du DOCOB. Un cahier des charges définit les modalités et les prestations à fournir pour une durée déterminée.

Exemples d'actions possibles en Camargue : Restauration d'ouvrages hydrauliques, création de mares, entretien des milieux ouverts et des fossés, chantier d'élimination d'espèces envahissantes, etc.

Entre 2024 et 2025, sur les sites Natura 2000 « Camargue », 6 contrats Natura 2000 ont été signés avec différents propriétaires (privés et publics), avec pour principal objectif de favoriser l'apport d'eau douce dans le delta. Ces actions représentent un montant de plus de 90 000€ investi par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur dans la préservation des zones humides camarguaises.



2. Biodiversité

Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle / Mer et littoral

Gestion des zones de protection renforcée en mer et suivi de l'herbier

La surveillance, la sensibilisation et les observations scientifiques sont assurées tout au long de l'année en mer, et plus particulièrement dans et autour du cantonnement de pêche de Beauduc et de la zone de protection de biotope (APPB) par le pôle mer. L'herbier de zostères, connu et suivi depuis 2008, constitue un indicateur clé de l'évolution de cet écosystème. En 2021, une hypothèse d'élargissement de la zone a été émise. Des journées de terrain sont ainsi prévues en juillet 2026, en partenariat avec l'Institut océanographique Paul Ricard, afin de réaliser une cartographie précise de la surface couverte par l'herbier de zostères.

Valorisation des suivis de fréquentation côtière et marine

Le suivi de la fréquentation marine et côtière a été assuré lors de missions réalisées entre l'Espiguette et l'anse de Carteau, sur les zones ciblées à enjeux. La clôture du projet LIFE MARHA et la finalisation de ses rapports de suivi ont permis de valoriser l'ensemble des données acquises au cours du projet.

Lutte contre l'invasion du crabe bleu américain

Une étude de six mois, conduite dans le cadre d'un stage, a été organisée afin de déterminer la répartition spatio-temporelle du Crabe bleu américain (*Callinectes sapidus*), espèce exotique envahissante, au sein du delta du Rhône. Cette étude a mis en évidence de nombreux éléments sur la biologie et la dispersion de l'espèce, et a permis l'élimination de 562 individus, soit un potentiel de plus de 8 millions de crabes si l'on tient compte des femelles grainées capturées. À la suite de cette étude, l'objectif affiché n'est pas l'éradication de l'espèce, mais la limitation de son impact sur la pêche locale et sur l'écosystème lagunaire.



Suivi du grand dauphin au large du parc

De l'Espiguette au phare de Beauduc, des missions de suivi du Grand Dauphin ont été menées régulièrement. Les données récoltées ont été complétées grâce aux embarquements sur les navires partenaires. Les suivis d'oiseaux marins ont également été mutualisés avec le suivi du Grand Dauphin, permettant ainsi de collecter des données de présence sur ces espèces. L'ensemble de ces observations a été réalisé sur les sites Natura 2000 animés par le Parc.impact sur la pêche locale et sur l'écosystème lagunaire.



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 0709-CS_2026_024

3. Agriculture

Accompagnement des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Le Parc de Camargue est opérateur des MAEC sur le territoire camarguais des Bouches-du-Rhône sur la période 2023-2029. En 2025, un bilan à miparcours de cet accompagnement a été transmis à la DRAAF PACA :

- **182 exploitations engagées** sur 15 mesures (dont 15 nouvelles en 2025).
- **10150 ha et 1493,5 km de linéaires contractualisés**
- **8 574 540 € de budget alloué** aux agriculteurs (dont 119 175 € pour 2025-2029)
- **11 journées de formation dispensées** en 2025 autour de 6 thématiques clés : gestion des milieux, réduction des traitements écotoxiques, entretien des haies/mares, agriculture de conservation des sols, techniques rizicoles et gestion des roselières Natura 2000.

Restauration des corridors boisés en Camargue

Financé par la Compagne Nationale du Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (2025- 2029), le programme de Restauration de corridors boisés renforce la trame turquoise (haies, mares, nichoirs, lutte anti-frelons à pattes jaunes). Piloté par une chargée de mission (Bérénice Jaeck-Rochette) arrivée fin 2025, ce projet a accompagné 10 agriculteurs dans la conception de projet de plantation de haies renforçant la trame turquoise pour les chauves-souris et luttant contre les incursions de flamants roses. Les plantations de 2025 ont permis d'expérimenter divers paillages et manchons de protection, complétées par une formation agricole et deux chantiers d'insertion avec l'EPIDE.

Participation au Salon des Agricultures de Provence

Le Parc a partagé un stand avec le PNR des Alpilles du 6 au 8 juin 2025, au Domaine du Merle sur Salon de Provence dans le cadre du Salon des Agricultures de Provence. Les agents ont pu accueillir un public nombreux autour de la valorisation du territoire camarguais et de ses productions.

Soutien à l'apiculture et protection de la biodiversité

En partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Bouches-du-Rhône (GDSA13) et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON-PACA), une campagne de piégeage de printemps et d'automne du frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) a été menée avec des apiculteurs volontaires. Grâce à la mise à disposition de 50 pièges sélectifs Beevital, la campagne printanière a capturé 190 reines fondatrices, permettant ainsi de limiter l'implantation de nouveaux nids et de freiner la prolifération

Protection des cultures vis-à-vis des incursions

Deux comités organisés en 2025 ont dressé le bilan du plan de gestion Flamants/Rizières 2024-2026. Des enquêtes de terrain, menées avec le Syndicat des riziculteurs et une stagiaire, ont permis de cartographier les parcelles menacées et de collecter des données socio-économiques.

Initialement bloqué par un avis défavorable du Comité National de Protection de la Nature (CNPN), ce dossier technique a été consolidé par un argumentaire ciblé. Ces réponses ont finalement permis d'obtenir les arrêtés préfectoraux autorisant l'effarouchement des grues

Accompagnement de l'agroécologie

Validé en 2025 et financé par l'Office français de la biodiversité (OFB), le projet Cam'Agro'Eco est porté par la Tour du Valat, le Parc et Agribio 04. Il vise à accompagner une vingtaine d'exploitations à travers des diagnostics de bordures de champs, des analyses de sols, la pose de nichoirs, des suivis d'oiseaux, ainsi que la plantation de haies.

Suivi de la Flavescence dorée en viticulture

Formée par la FREDON-PACA à l'application de saisie mobile Mergin Maps, la chargée de mission « Agriculture » (Anne Vadon) a participé à plusieurs journées de prospection de la Flavescence dorée. Aux côtés de la Chambre d'agriculture 13, ces contrôles de symptômes ont ciblé les 3 domaines viticoles labellisés « Valeurs Parc Naturel Régional ».

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

4. Elevage

Le « Service élevage » du Parc naturel régional de Camargue est composé de 3 personnes dont 2 embauchées directement par l'Association du Livre Généalogique de la Raço di Bioù (1 de ces personnes a démissionné dans le courant de l'année et l'Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat a pris une prestataire de service pour assurer leur suivi) qui assurent les missions suivantes.

GÉRER L'ACTIVITÉ HUMAINE ESTIVALE SUR LE LITTORAL

Ecogardes à cheval

Depuis 2021 sont apparus des enjeux de fermeture de milieux à proximité du cordon dunaire saintois. Ces espaces, de plus en plus fréquentés et peu accessibles aux services de secours, deviennent sujets au risque incendie de manière importante. Pour aider à leur surveillance, une Garde régionale Forestière (GRF) a été mise en place par la Région Sud pour aider à la régulation des flux et à la surveillance de milieux à risque. En 2025, 4 gardes ont été recrutés et des patrouilles quotidiennes ont eu lieu du 1er juillet au 15 septembre sur le secteur du Grand Radeau.



COURSES DE TAU MARCEL MAILHAN AUX SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Conservation des écosystèmes et participation au maintien de leur valeur paysagère

Le Parc naturel régional de Camargue organise depuis 40 ans, en partenariat avec le Livre Généalogique de la Raço di Bioù et en collaboration avec la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer des concours de sélection des reproducteurs de taureaux. Ces courses historiques s'inscrivent dans la saison taurine et contribuent à valoriser l'élevage extensif qui est une activité essentielle pour la préservation des espaces naturels et des paysages de Camargue.

Lors de chaque course de sélection, les animaux sont testés en arènes dans des conditions réelles de course camarguaise, un jury examine le standard de la race, l'allure et la combativité au jeu des taureaux. Les résultats de ce concours permettent de classer les manades et de récompenser les éleveurs pour leurs efforts de sélection menés dans le cadre de leur élevage.

En 2025, suite à l'épidémie de Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine, la finale n'a pas pu être organisée. Elle a été reprogrammée en avril 2026.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2025

6 courses de sélection organisées

48 manades y ont participé

10254 spectateurs ont assisté aux

6 courses de sélection (1705 spectateurs en moyenne)

REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



5. Tourisme

TOURISME DURABLE

Le Parc naturel régional de Camargue s'engage en faveur d'un tourisme plus respectueux de l'environnement, des habitants et des savoir-faire locaux. À travers la marque nationale «Valeurs Parc naturel régional», le Parc accompagne des professionnels engagés dans une démarche durable, humaine et authentique. Hébergements, activités de découverte, visites de manades, domaines viticoles en appellation biologique ou activités de pleine nature : aujourd'hui, près de 60 professionnels sont marqués en Camargue et participent à faire vivre un tourisme ancré dans le territoire et ses richesses.



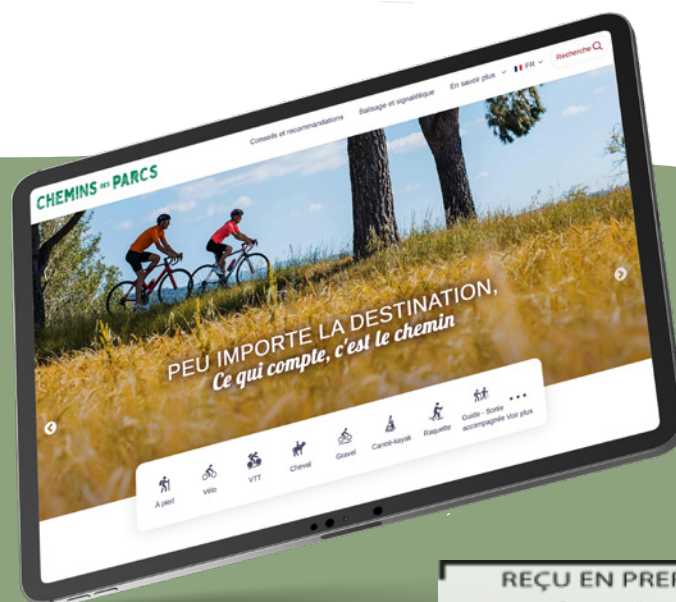
PARC NATUREL RÉGIONAL
DE CAMARGUE

CHEMINS DES PARCS

Le Parc naturel régional de Camargue développe, avec les associations de randonnée du Pays d'Arles, de nouveaux itinéraires de découverte à travers le territoire. Grâce à la plateforme Chemins des Parcs, habitants et visiteurs peuvent explorer des sentiers pensés pour valoriser les paysages, l'histoire locale et les mobilités douces. Le parcours intègre de nombreux points d'intérêt mettant en lumière la biodiversité ainsi que l'héritage culturel de la région.

VISITEZ LE SITE INTERNET

<https://www.cheminsdesparcs.fr>



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

6. Gérer l'activité humaine estivale sur le littoral

Depuis 2011, le Parc de Camargue met en place en saison des dispositifs « Ecogardes » qui viennent renforcer les équipes permanentes. Les écogardes ont pour missions : la surveillance, la sensibilisation, le suivi de la fréquentation et l'information du public sur les espaces littoraux de Camargue fragiles et exceptionnels. Depuis 2023, aux dispositifs existants s'est ajouté celui des « Écogardes marins ».

Ecogardes terrestres

Sur la période de forte affluence (1er juillet – 31 octobre), les gardes ont été épaulés par une équipe de 2 écogardes qui ont assuré la surveillance sur le site quotidiennement. En 2025, si la fréquentation du site est en baisse, les actions de sensibilisation se sont maintenues. Afin de concilier les usages avec les enjeux liés à la préservation du littoral et du patrimoine naturel camarguais, les écogardes assurent une présence journalière durant toute la saison estivale (début juin à mi-septembre 2025) sur les EMSC et en particulier sur la zone de régulation de Beauduc.



Ecogardes marins

Dans le cadre du dispositif « Garde régionale marine », mis en place par la Région Sud avec le soutien financier de l'Europe (FEAMP), le Parc a recruté en 2025 deux écogardes marines pour une durée de six mois, d'avril à septembre. Ce renforcement a permis d'appuyer l'équipe du pôle mer sur l'ensemble des missions de surveillance, de sensibilisation et de suivi menées sur le territoire côtier.

Ecogardes à cheval

Depuis 2021 sont apparus des enjeux de fermeture de milieux à proximité du cordon dunaire saintois. Ces espaces, de plus en plus fréquentés et peu accessibles aux services de secours, deviennent sujets au risque incendie de manière importante. Pour aider à leur surveillance, une Garde régionale forestière (GRF) a été mise en place par la Région Sud pour aider à la régulation des flux et à la surveillance de milieux à risque. En 2025, 4 gardes ont été recrutés et des patrouilles quotidiennes ont eu lieu durant la période estivale sur le secteur du Grand Radeau.

AUTRES EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES

« ON MARCHE SUR DES OEUFS »

La Camargue abrite de nombreuses espèces d'oiseaux qui nichent directement au sol, sur les plages et dans les dunes. Leurs oeufs et poussins, quasi invisibles, sont donc très vulnérables au piétinement. Dans le cadre de la campagne « On marche sur des oeufs », des prospections ont permis de recenser plusieurs nids de gravelot à collier interrompu sur les EMSC. Un simple passage peut suffire à détruire une couvée : il est donc essentiel de rester sur les sentiers balisés et de redoubler de vigilance lors des promenades.

« TRACES DE PONTES DE TORTUES »

Certaines plages du littoral camarguais, qui sont sauvages, peu fréquentées et faiblement éclairées, constituent un habitat favorable à la nidification des tortues marines, notamment la tortue caouanne. Dans le cadre du protocole de suivi du PNR, des prospections ont été menées, en juin et août 2025. Une tentative de ponte a été observée sur la plage Napoléon à Port-Saint-Louis-du-Rhône, sans succès en raison des conditions météorologiques. Des traces avaient déjà été relevées au même endroit en 2023, rendant ce lieu à surveiller pour les prospections à venir.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

AMBITION 3 - RENFORCER & AMÉLIORER

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie



1. Paysage et habitat _____ 20

2. Domaine de la Palissade _____ 21

3. Musée de la Camargue _____ 22

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

1. Paysages et cadre de vie

Connaissances sur les paysages

Dans le cadre du Plan Paysage Littoral de Camargue, le Parc naturel régional de Camargue a finalisé l'Observatoire photographique des paysages de Camargue, en collaboration avec le Système d'information territorial des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur. L'Observatoire est consultable en ligne : il présente un suivi photographique de plus de 80 points de vue depuis le début du 20e siècle, et propose pour chacun une analyse de l'évolution paysagère.

Les paysages dans le processus de révision de la Charte

Le Parc a animé une démarche de prospective avec les élus et partenaires, à partir de 7 scénarios. Ces 7 scénarios, discutés lors d'un séminaire « prospective » qui s'est tenu en septembre 2025, ont fait l'objet de croquis afin d'illustrer les paysages produits par ces projections. Le Parc poursuit encore la révision de sa Charte et approfondit la dimension paysage. C'est à partir du scénario « En 2050, une Camargue vivante : le pacte de l'eau et du vivant » et du diagnostic de territoire qu'a été initiée l'élaboration du Cahier de paysages. Ce travail d'illustration et de prescriptions se poursuit en 2026, avec pour finalité la définition des Objectifs de qualité paysagère.

Promotion de la qualité architecturale et paysagère

Le Parc a poursuivi sa mission de conseil et d'accompagnement auprès des pétitionnaires sur la définition des projets de construction et de réhabilitation, et auprès des institutionnels pour les projets d'aménagement. Il a émis un avis sur le document-cadre de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône relatif aux installations photovoltaïques au sol dans les espaces naturels, agricoles, et forestiers.

Participation au studio de projet « Melimed » de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille

Le Parc a accompagné les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille dans leurs projets de fin d'études consacrés à la Camargue. Les étudiants du studio de projet Melimed « Métropoles du littoral méditerranéen » développent dans leurs travaux un fort ancrage régional et méditerranéen, tout en développant une vision globale de l'architecture contemporaine. Ils ont été accueillis au Parc et au Musée de la Camargue afin de mieux cerner les enjeux du territoire et affiner leurs sujets de projets. Le Parc a ensuite été membre de leur jury de diplômes : un trio autour du sujet « L'arche de Salin-de Giraud – habiter un territoire insulaire », un quatuor sur le thème « Habiter les sols à Port-Saint-Louis-du-Rhône ».



Propositions culturelles

Deux propositions culturelles en lien avec l'architecture ont été organisées : en octobre, à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture, une promenade à Salin de Giraud avec les conteuses de Pays, et en novembre, un ciné-débat au Musée de la Camargue autour du film « Penser l'incertitude » de Christian Barani.

Protection et gestion des sites

La réhabilitation du Mas du Pont de Rousty, siège administratif du Parc, se poursuit. Un programme de travaux a également été élaboré pour la réhabilitation de la Maison de Ginès.





2. Domaine de la Palissade

Présentation et histoire

Le Domaine de la Palissade, première acquisition du Conservatoire du littoral en région Sud (en 1977) et troisième au niveau national, s'étend sur 702 hectares en rive droite du grand Rhône et à proximité de son embouchure, unique embouchure des grands fleuves français qui est restée naturelle. En mars 2015, le Domaine de la Palissade s'est agrandi par l'attribution d'une partie du DPM limitrophe, portant la superficie du site à 968,92 ha.

Le Domaine appartient à la Camargue dite « lagunomarine », avec une influence dulçaquicole liée à la proximité du Rhône. Situé hors digue, il est au cœur de la dynamique deltaïque de l'embouchure. Ainsi, les crues régulières du fleuve et les incursions ponctuelles d'eaux marines façonnent un paysage d'une valeur écologique remarquable. Dans un tel milieu d'interface, les échanges de matière entre les êtres vivants sont énormes, le site offre à une petite échelle une grande diversité d'habitats et de paysages représentatifs de la Camargue.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

968,92 ha protégés

5 conventions d'usages

Agro-pastorale, cynégétiques, apicole et découverte touristique (cheval et kayak)

24 habitats naturels

dont 12 inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats

58 espèces de poissons

307 espèces végétales

244 espèces d'oiseaux

Les enjeux du Domaine de la Palissade

Préservation de la naturalité du lieu, de la diversité des habitats et des communautés animales et végétales ;

- Gestion écologique adaptée au contexte évolutif naturel de l'embouchure du Rhône ;
- Site d'étude pour la recherche scientifique, le fonctionnement et l'évolution du système deltaïque dans un contexte de changement climatique ;
- Accueil du public et sensibilisation à l'environnement, dans le respect de l'équilibre écologique du site ;
- Maintien d'activités socio-économiques telles que l'élevage, l'apiculture et activités touristiques

L'action des agents sur les espaces naturels gérés

- Réaliser des suivis scientifiques (indicateurs essentiels aux mesures de gestion)
- Accueillir, informer et sensibiliser les publics
- Encadrer les activités anthropiques conventionnées
- Assurer la gestion hydraulique
- Mettre en oeuvre la surveillance des usages et de l'état du site
- Assurer des missions de police de l'environnement
- Entretenir le site et organiser la fréquentation
- Garantir le bon fonctionnement de la gouvernance et de la gestion.



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



3. Musée de la Camargue

En 2025, 12 ans après sa rénovation, le Musée de la Camargue a atteint une maturité grâce à la qualité de sa programmation et à la technicité de son équipe. Les expositions temporaires se sont renouvelées tout au long de l'année : Où vas-tu berger ?, Atlas et herbier de Camargue (dans le cadre des Rencontres d'Arles), puis Marie Hugo, la Camargue en héritage et Avec ou sans sel ?, enrichissant la programmation culturelle et pédagogique. Lieu incontournable pour les visiteurs, le musée est également reconnu par des partenaires prestigieux tels que les Rencontres d'Arles, le Mucem, LUMA, la Compagnie nationale du Rhône ou encore la Compagnie des Salins du Midi. En 2025, la fréquentation a sensiblement augmenté, et près de 9 000 personnes ont utilisé le musée comme point d'information touristique. Ces bons résultats témoignent de l'engagement de l'équipe et du rayonnement de l'établissement.

Les publics : typologie et origine géographique

En 2025, le public français représente 80 % des visiteurs, tandis que le public étranger en constitue 20 %, avec pas moins de 57 nationalités représentées, témoignant du rayonnement international du musée. Parmi les visiteurs français, le département des Bouches-du-Rhône arrive en tête avec 17,15 % de la fréquentation totale, suivi par le Gard (4,08 %).

À l'international, les Allemands se maintiennent en tête pour la quatrième année consécutive (6 %), devant les Italiens (2,22 %), les Suisses (1,93 %), les Britanniques (1,69 %), les Belges et les Néerlandais.

Afin de répondre aux attentes de ces publics, des audioguides ont été conçus et finalisés en 2024 par les médiateurs culturels du musée. Ils sont désormais disponibles en six langues : anglais, espagnol, italien, allemand, néerlandais et provençal.

L'espace librairie-boutique

La librairie du musée est une référence pour celles et ceux qui souhaitent se documenter sur la Camargue, son environnement, sa culture. Parallèlement à la vente de livres, la boutique propose des articles réalisés par des artisans locaux issus d'une sélection ou d'un travail en collaboration avec le musée, ces articles sont des produits dérivés souvent exclusifs. Le « made in France » est de plus en plus demandé et le Parc doit être exemplaire en ce domaine en valorisant l'artisanat local.



L'action culturelle

Institution permanente sans but lucratif, le musée acquiert, conserve, étudie et transmet le patrimoine matériel et immatériel à des fins d'éducation et de partage. Le Musée de la Camargue s'inscrit pleinement dans cette mission : ses expositions, ses débats et sa programmation culturelle en font un espace vivant, ouvert aux échanges interdisciplinaires et à l'actualité du territoire.

Le musée gère des collections publiques soumises à des obligations de récolement, d'inventaire et de suivi scientifique. Grâce au soutien de la Fondation du Parc, le logiciel Modus a été acquis pour la gestion de ses collections, permettant de finaliser le récolement décennal : 7 525 fiches d'oeuvres ont ainsi pu être récolées. Véritable laboratoire d'idées, reflet d'une société et de son territoire, le musée mobilise une équipe engagée au service de son rayonnement. En 2025, 862 personnes ont participé aux actions et manifestations mises en oeuvre tout au long de l'année.

L'action éducative

Le musée accueille les scolaires de tous cycles, du territoire du Parc comme de toute la France et d'Europe. Sur l'année 2024-2025, 1 946 élèves et étudiants ont été reçus au musée et sur son sentier de découverte. Le programme éducatif, adapté aux projets des enseignants, s'appuie sur les collections — oeuvres, objets du quotidien, maquettes, photographies — pour transmettre savoirs et sensibilisation aux spécificités camargaises, à travers visites guidées et ateliers.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

140 343€ Recettes 2025

61175€ Recettes annuelles de la billetterie

79 168€ Recettes annuelles de la boutique

29 003 Visiteurs

3 476 visiteurs en groupe dont 1758 personnes en visites guidées

16 956 visiteurs individuels

8571 personnes accueillies sur le sentier de découverte ou enseignés sur l'offre touristique en Camargue

1 Conservateur

3 Médiateurs culturels

2,5 Agents d'accueil

0,5 Technicien de maintenance et les agents du pôle administratif du Parc en appui



AMBITION 4 - PARTAGER ET COOPÉRER

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes



1. Mieux connaître	25
2. Éducation	27
3. Évènementiel	29
4. Communication	30
5. Réserve de biosphère/Ramsar	31

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

1. Mieux connaître

Suivis des usages sur les sites du Conservatoire du littoral

De nombreux usages sont pratiqués sur les sites du Conservatoire du littoral ou gérés par le Parc naturel régional de Camargue. Ces activités sont encadrées par des conventions d'usage, au nombre de 35 en 2025.

Elles concernent pour l'essentiel des activités :

- agropastorales (pâturage extensif, sagne, riziculture),
- cynégétiques,
- équestres
- halieutiques,
- apicoles,
- touristiques (promenades pédestres, équestres et en kayak).



Les agents du service Gestion Directe des Espaces Naturels (GDEN) du Parc ont travaillé tout au long de l'année à la mise en oeuvre de ces conventions en veillant au bon respect des cahiers des charges.

Pêches scientifiques sur l'Étang d'Icard

Situé à l'embouchure du Petit Rhône sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, l'Étang d'Icard est la propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2016. Peu profond et entouré de baisses temporaires interconnectées, il possède une connexion contrôlée au Rhône et des entrées marines fréquentes, lui conférant un fort potentiel pour de nombreuses espèces ichthyologiques. En l'absence de données d'inventaire piscicole, des pêches scientifiques ont été autorisées par la DDTM sur trois ans. Cette année, trois campagnes ont été menées (printemps, été, automne) : 250 individus de 14 espèces ont été capturés, dont 15 Anguilles européennes (espèce en danger critique d'extinction) et 46 Crabes bleus (espèce exotique envahissante). Ces données permettront d'orienter les mesures de gestion du site et alimenteront le projet de mise en place d'un statut de protection de la zone.



1. Mieux connaître - suite

Formation baguage d'oiseaux

Créée en 2018 grâce au soutien de la Fondation Ensemble, de Primagaz et du Conservatoire du littoral, la station de baguage du PNRC est implantée au coeur de la réserve de biosphère, sur un axe migratoire majeur. Ses objectifs : améliorer les connaissances, sensibiliser le public et proposer une formation qualifiante.

En 2024, une première formation « Niveau 1 et 2 » validée par le CRBPO, avec l'association Hypolaïs, a réuni six stagiaires pour plus de 400 oiseaux bagués.

En 2025, une seconde session s'est tenue du 22 au 27 septembre sur des zones de haies, milieux ouverts et roselières : 318 captures, 24 espèces dont la Rousserolle effarvatte, la Fauvette à tête noire, la Gorgebleue à miroir et la Bouscarle de cetti.



Suivis physiques : paramètres physico-chimiques et niveaux d'eau

Les relevés de salinité se font 1 fois par mois sur l'ensemble des sites gérés ou cogérés par le Parc, soit 75 points de suivi de niveaux d'eau et de qualité physico-chimique. De manière générale la gestion hydraulique gravitaire est favorisée en cohérence avec les orientations du plan de gestion qui visent à préserver la biodiversité tout en maintenant les activités humaines sur ces sites.



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

2. Éducation

« Assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public »

est l'une des cinq missions fondatrices des Parcs naturels régionaux. À ce titre, le Parc met en oeuvre un programme éducatif scolaire qu'il renouvelle chaque année, et des moyens humains importants sont alors déployés.

Les projets éducatifs du Parc abordent des questions assez diversifiées prenant appui sur le patrimoine naturel et culturel et sur les enjeux du territoire. Pour mener cette mission sur l'ensemble du territoire, le Parc s'appuie notamment sur les sites aménagés pour l'accueil des publics comme le Domaine de la Palissade et sur son établissement culturel le Musée de la Camargue.

EXEMPLES D'ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LES SCOLAIRES



Rallye Citoyen

Le Parc naturel régional de Camargue a participé au Rallye Citoyen organisé par le Département des Bouches-du-Rhône sur la base aérienne de Salon-de-Provence. À cette occasion, un atelier pédagogique consacré à la protection de la biodiversité en Camargue et au respect des espaces naturels a été animé par l'équipe du Parc. Intégré au pôle « Protection de l'environnement », cet atelier de sensibilisation a permis aux collégiens de découvrir les richesses écologiques du territoire ainsi que les enjeux liés à leur préservation. Tout au long de la journée, les élèves ont participé à des séquences pédagogiques interactives favorisant la compréhension des comportements écoresponsables et de l'engagement citoyen.

En 2025, près de 300 collégiens ont ainsi été sensibilisés aux missions du Parc et aux enjeux environnementaux de la Camargue.

Cheval Passion

À l'occasion du salon Cheval Passion à Avignon, le Parc naturel régional de Camargue a accueilli et animé des temps de sensibilisation auprès des scolaires sur son stand. Ces rencontres ont permis de faire découvrir aux élèves les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de la Camargue, ainsi que les missions du Parc en matière de préservation et de valorisation du territoire.

À travers des échanges adaptés au jeune public, les enfants ont été sensibilisés à la biodiversité camarguaise, à la place du cheval dans l'identité locale et aux enjeux de protection de cet environnement exceptionnel.

Les 15 et 16 janvier 2025, près de 150 élèves des écoles primaires du Vaucluse ont ainsi participé à ces animations pédagogiques.

La Nuit des musées 2025

Dans le cadre d'un projet éducatif et culturel mené avec les élèves de seconde option Arts plastiques du lycée Alphonse Daudet de Tarascon, le Parc naturel régional de Camargue a accompagné un parcours de découverte associant patrimoine naturel, expression artistique et sensibilisation au territoire. Réalisé entre mars et mai 2025, ce projet a donné lieu à sept interventions, dont cinq au sein du lycée et deux sur le sentier d'interprétation du Mas du Pont de Rousty. Inspirés par les paysages et les spécificités de la Camargue, les élèves ont développé un travail de création en gravure. Les oeuvres produites ont fait l'objet d'une exposition présentée au Musée de la Camargue en mai 2025, avant d'être accueillie dans le lycée. L'inauguration de l'exposition au musée a rassemblé près de 60 personnes.

Au total, 23 élèves ont participé à ce projet mêlant découverte du territoire, pratique artistique et valorisation des productions



ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES RÉCURRENTES EN DIRECTION DES ÉCOLES DES COMMUNES DU PARC

Mise en oeuvre du programme annuel du Parc

Le Parc naturel régional de Camargue déploie un programme annuel d'animations pédagogiques récurrentes. Destiné aux écoles primaires des communes de son territoire, ce catalogue d'offres éducatives est renouvelé chaque année (il est accessible en ligne sur le site internet du Parc).

L'offre éducative, sous forme de projets, est transmise aux établissements en juin pour la rentrée scolaire suivante. Entièrement gratuites pour les écoles, ces actions sont coordonnées par le chargé de mission éducation du Parc. Elles se déroulent en classe et/ou sur le terrain, privilégiant une approche par l'expérimentation et la découverte directe du milieu. Afin de faciliter l'accès à ces activités hors les murs, le transport des élèves est intégralement pris en charge par la ville d'Arles, garantissant ainsi une immersion directe des enfants au coeur de leur patrimoine naturel.

Un exemple, l'action «Collecter, organiser et créer à partir du littoral» :

Cette action, centrée sur le littoral est composée de deux demi-journées à l'école et d'une journée entière sur le terrain. En 2025, les écoles ayant bénéficié de cette action sont :

- **École Alphonse Daudet Arles** : 48 élèves
- **École Cyprien Pillol** (Arles) : 40 élèves
- **École Yves Montand** (Arles) : 18 élèves
- **École de Gageron** (Arles) : 24 élèves
- **École de Gageron** (Arles) : 22 élèves

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES ADULTES ET SCOLAIRES NON RÉCURRENTES SUR LES SITES DU DOMAINE DE LA PALISSADE ET DU MUSÉE DE LA CAMARGUE

Animations pédagogiques au Domaine de la Palissade

La Palissade constitue un lieu privilégié de découverte des milieux naturels camarguais et des enjeux liés à la préservation du delta du Rhône. Dans ce cadre, plusieurs animations de sensibilisation ont été proposées en 2025 à destination de publics adultes et étudiants, français et internationaux. Ces visites ont permis d'aborder la richesse de la faune et de la flore locales, le fonctionnement des écosystèmes camarguais ainsi que les missions de protection et de gestion portées par le Parc. Organisées sur le terrain, ces animations favorisent une approche concrète et immersive du territoire.

En 2025, quatre groupes ont été accueillis sur le site de La Palissade, représentant au total 175 participants, dont des étudiants et des visiteurs anglophones et suisses.

Animations pédagogiques au Musée de la Camargue et sur le sentier d'interprétation du Mas du Pont de Rousty

Le Musée de la Camargue et le sentier d'interprétation du Mas du Pont de Rousty constituent des supports privilégiés pour les actions de sensibilisation menées par le Parc naturel régional de Camargue auprès des publics scolaires et étudiants.

En 2025, plusieurs groupes issus d'établissements d'enseignement général, agricole et supérieur ont été accueillis pour découvrir les patrimoines naturels, paysagers et culturels de la Camargue. Les animations proposées, notamment autour de l'« Atlas et Herbier de Camargue », ont permis d'aborder la biodiversité locale, la lecture du paysage et les interactions entre les activités humaines et les milieux naturels.

À travers des visites de terrain et des temps d'échange, les participants ont été sensibilisés aux enjeux de préservation du territoire et à la richesse de ses écosystèmes.

Au total, 140 élèves et étudiants ont bénéficié de ces actions pédagogiques entre septembre et novembre 2025.

PARTICIPATION À LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER ET SECOND DEGRÉ DANS LE CADRE DE FORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- **Premier degré Circonscription Arles**
9 stagiaires
- **Second degré Histoire et géographie Bouches du Rhône**
20 stagiaires

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

3. Évènements 2025

Chaque année le Parc organise ou participe à de nombreux événements et propose tout un programme d'activités annuel alliant le programme du Musée de la Camargue, du Domaine de la Palissade et les rendez-vous du Parc.

15 > 19 janvier
Salon
Cheval Passion
Avignon

14 > 16 février
Camagri - Salon du
cheval Camargue
Mas de la Cure
aux Saintes-Maries
de-la-Mer

28 Mai > 1^{er} juin
Festival de
la camargue
Port-Saint-Louis
du-Rhône

20 juillet
Journée
buissonnière
des Suds
Domaine de
la Palissade

6 > 8 juin
Salon des
agricultures
de Provence
Salon de Provence

23 > 25 mai
Rencontre de
la biosphère
Château d'Espeyran,
Saint Gilles

Événement organisé par le Parc naturel régional de Camargue
15 août
Espace terroir
Camargue
Dans le cadre
de Camargue plurielle

Événement organisé par le Parc naturel régional de Camargue
3 septembre >
8 octobre
Courses de Tau
Saintes-Maries
de-la-Mer

3 > 13 octobre
Dans les bras
du Rhône
Musée de
la Camargue

Événement organisé par le Parc naturel régional de Camargue
28 novembre
Le (faux) procès
du sel
Palais des congrès,
Arles

11 octobre
Grand Raid
de Camargue
Salin-de-Giraud



REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

4. Communication

Quelques exemples de documents et supports de communication utilisés :

Le site du Parc naturel régional de Camargue

Mis en ligne en 2024, notre site internet www.parc-camargue.fr présente l'ensemble des missions, projets et acteurs du Parc naturel régional de Camargue. Vous y retrouverez des informations sur la biodiversité, le patrimoine culturel, les actions de préservation et l'actualité du territoire.



Dépliant carte du Parc

Chaque année, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire, le Parc effectue la mise à jour du document édité en plusieurs langues (F/GB/D/I/ES) et assure sa diffusion numérique et terrain sur le territoire et départements limitrophes. En 2024, un « relooking » du dépliant a été réalisé pour améliorer sa lisibilité et donner plus d'espace à la carte.



Programme d'activités

Coordonné par l'équipe du musée, ce programme grand public regroupe les événements proposés par le musée, la Palissade et l'ensemble des chargés de mission du Parc. Une partie du document est dédiée aux marqués Valeurs Parc naturel régional de Camargue. Il est téléchargeable sur le site du Parc.



REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

5. Le Parc de Camargue, une Réserve de biosphère et un site Ramsar

« Assurer un développement durable dans des sites à haute valeur patrimoniale, environnementale et culturelle »



La Réserve de Biosphère de Camargue, créée en 1977, s'étend à l'échelle de la Camargue géomorphologique et est co-gérée depuis 2006 par le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise. Le Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la Réserve de biosphère de Camargue est composé de 27 membres issus de 27 disciplines. Il aborde différentes thématiques dont certaines font l'objet de travaux spécifiques sur le changement climatique ou formule des recommandations auprès des instances de gestion.

Le réseau camarguais regroupe actuellement près de 40 personnes ou structures engagées autour de la charte des éco-acteurs en lien avec le pilotage du MAB France (Man And Biosphère) fédérant les 16 réserves françaises.



Actions au titre de la Convention de Ramsar : mettre en valeur notre engagement pour les zones humides

Un site Ramsar est la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de Ramsar par un État partie. Un site Ramsar doit répondre à un ensemble de critères, tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau. La Camargue a été le premier site proposé par la France en 1986 et le périmètre du site est celui du Parc.

A ce titre, le Parc naturel régional de Camargue porte l'animation de ce site et met en valeur chaque année son engagement pour les zones humides lors des manifestations organisées en février dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.

En 2025, trois conseils scientifiques et d'éthique du Parc et de la Réserve de biosphère de Camargue se sont tenus et ont réuni une vingtaine de membres par séance.



ANNEXES

Rapport d'activité 2025



Comité syndical	33
Conseil scientifique et d'éthique	34
Budget	35
Organigramme	36

REÇU EN PREFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

Composition Comité syndical

Présidente :

Anne CLAUDIUS-PETIT

Vice-Président : Cyril JUGLARET

Vice-Président : Martine AMSELEM

Vice-Président : Christelle AILLET

Vice-Président : Martial ALVAREZ

Vice-Président : Patrick de CAROLIS



Région SUD

Anne CLAUDIUS-PETIT - Solange PONCHON
Cyril JUGLARET - Suzelle AYOT
Ludovic PERNEY - Georges BOTELLA
Jacqueline BOUYAC - Christophe MADROLLE

Saintes-Maries-de-la-Mer

Christelle AILLET - Françoise FAVIER
Marie-Christine CONTRERAS - Sylvie FELINE
Frédéric GIBERT - Stéphanie TONNEL

Département des Bouches du Rhône

Mandy GRAILLON - Nicole JOULIA
Martine AMSELEM - Lucien LIMOUSIN
Corinne CHABAUD - Marie-Pierre CALLET

Métropole Aix-Marseille

Martial ALVAREZ - Philippe ARDHUIN
René RAIMONDI - Yves VIDAL

ACCM

Pierre RAVIOL - Jacques AUFRERE
Patrick de CAROLIS - Françoise FAVIER

Arles

Catherine BALGUERIE-RAULET - Maxime FAVIER
Emmanuel LESCOT - Jean-Michel JALABERT
Eva CARDINI - Chloé MOURISARD

Syndicat Mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC - Jacques ROZIERE
François JOURDAN - Paul BLANCHET
Daniel CARLOTTI - Olivier ROLLIN

Port Saint Louis du Rhône

Jean-Paul GAY - Nieves CASTEJON
Jérôme BERNARD - Joan BERGENEAU
Aline CIANFARANI - Marie-Hélène ROSSO

Légende : Titulaire - Suppléant

Invités permanents

Président du Conseil Consultatif : Jacques Nou

Présidents des commissions du Conseil Consultatif :

Bertrand Mazel, Jacques Mailhan, Didier Honoré, Gaël Hemery, Sébastien Abonneau

Co-présidents du Conseil scientifique et d'éthique :

François Letourneux - Raphaël Mathevet

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

Composition du Conseil Scientifique et d’Ethique

Co-Présidents :

François LETOURNEUX
Raphaël MATHEVET

ALLARD Paul - *Histoire*
BAZART Cécile - *Economie de l'Environnement*
BARRUOL Guy - *Architecture et patrimoine*
BELLAN SANTINI Denise - *Océanographie*
BONHOMME François - *Biologie des populations marines*
BOUTRON Olivier - *Hydrologie*
CHADENAS Céline - *Littoral*
CHEYLAN Marc - *Herpétologie*
COLIN François - *Agronomie*
DUCLOS Jean-Claude - *Muséologie*
GHIOTTI Stéphane - *Géographie*
GUIOT Joël - *Climatologie*
GRILLAS Patrick - *Ecologie végétale*
GUILLEMAIN Matthieu - *Cynégétique*
LANDURE Corinne - *Archéologie*
LETOURNEUX François – Co-Président - *Conservation de la nature*
MARIS Virginie - *Philosophie de l'environnement*
MARTIN Jean-Louis - *Ecologie végétale et animale*
MATHEVET Raphaël – Co-Président - *Ecologie sociale*
MICHAUD Henri - *Botanique*
MICOUD André - *Sociologie*
POULIN Brigitte - *Ecologie animale*
RAMADE François - *Ecologie générale et Eco-toxicologie*
TOURENQ Jean-Noël - *Invertébrés aquatiques*
UNTERMAIER Jean - *Droit de l'environnement*
VELLA Claude - *Géomorphologie*
VITECOQ Marion - *Ecologie de la santé*



27
Disciplines

27
Membres

Au 06 Mars 2025

Budget

Budget réalisé

FONCTIONNEMENT	2021	2022	2023	2024	Résultat 2025
Résultat exercice	-128 298,41	-42 634,97	-448 611,19	667 007,78	88 489,80
Résultat N-1 reporté	229 570,30	101 271,89	58 636,92	-389 974,27	277 033,51
Résultat Cumulé	101 271,89	58 636,92	-389 974,27	277 033,51	365 523,31

INVESTISSEMENT	2021	2022	2023	2024	Résultat 2025
Résultat exercice	83 184,41	15 829,44	36 094,39	-310 432,30	-143 097,37
Résultat N-1 reporté	517 205,96	600 390,37	616 219,81	652 314,20	341 881,90
Résultat N+N-1	600 390,37	616 219,81	652 314,20	341 881,90	198 784,53
RAR dépenses	-228 643,47	-67 165	-50 791,44	0	0
RAR recettes	135 600	66 000	0	0	0
Total	507 346,90	615 054,81	601 522,76	341 881,90	198 784,53

Montant en euros (€)

Autres recettes

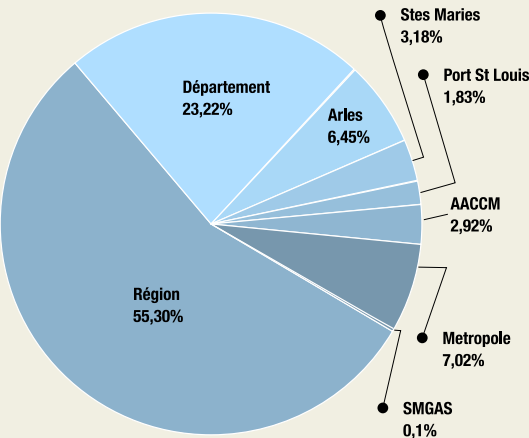
Participations au programme d'action

Les recettes perçues en 2025 pour le programme d'actions s'élèvent à 1 212 790.74€. Les montants sont répartis comme suit :

Financier	Montant
FEADER	326 633,22 €
DREAL	243 123,78 €
Région SUD	170 147,67 €
Agence de L'Eau	162 980,00 €
Département	99 183,00 €
Provence Grand Large	39 350,00 €
Conservatoire du Littoral	30 423,96 €
PNR des Alpilles	29 933,86 €
Préfecture	29 540,85 €
FEAMPA	21 112,97 €
Commune d'Arles	20 000,00 €
OFB	18 210,00 €
Tour du Valat	9 047,00 €
Cédre	6 814,43 €
DRAC	4 000,00 €
Iles de Lerins	1 790,00 €
Groupama	500,00 €

Dotations statutaires

Comme les années précédentes, le montant des contributions statutaires en 2025 est de 1 604 491 €.



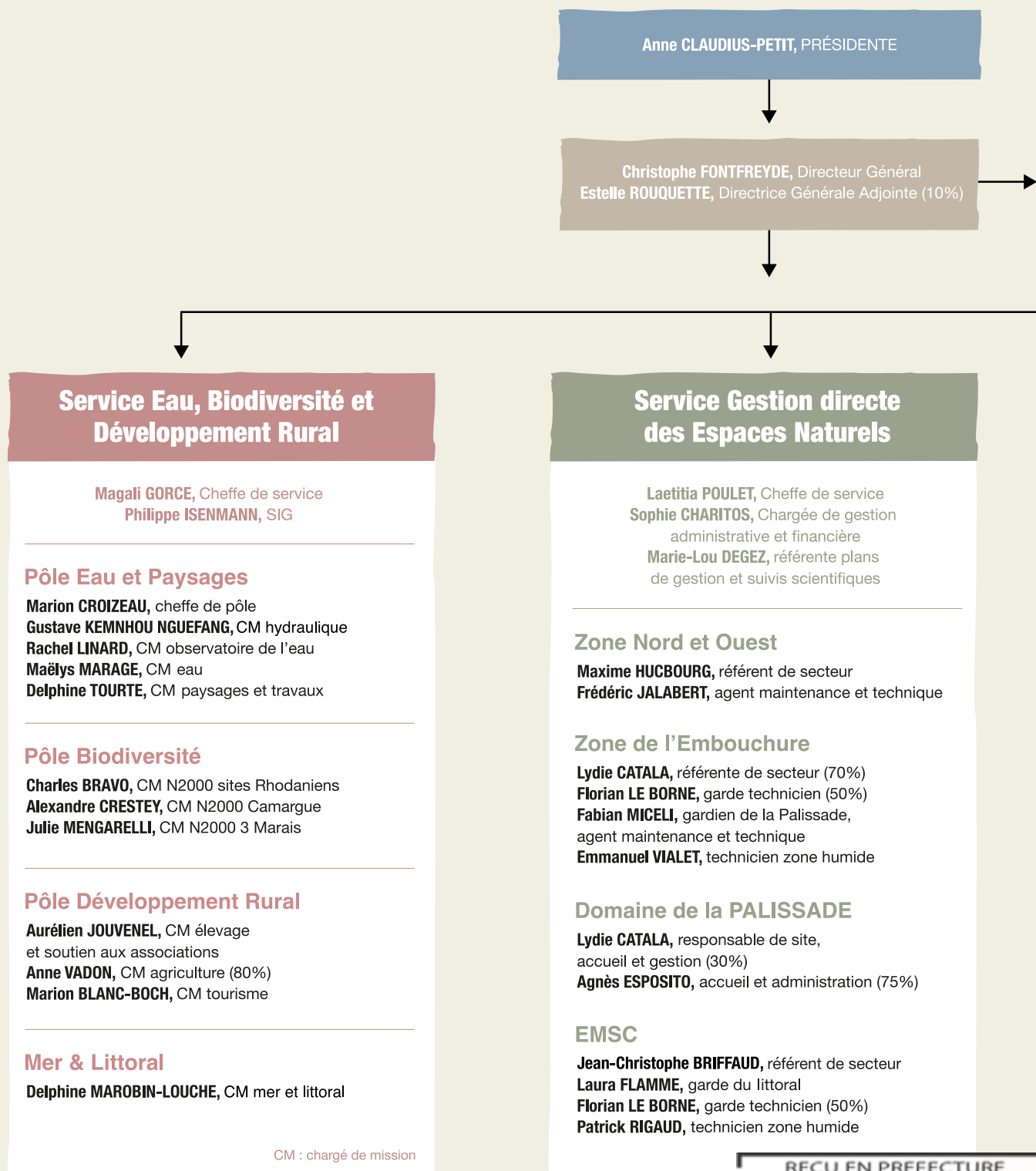
Les anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade

Les anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade dont le montant total s'élève à 328 455€ (Département 230 000€ + Commune d'Arles 98 455€), sont affectées en totalité à la Gestion Directe des Espaces Naturels.

Dotation d'ingénierie DREAL

La Participation de la DREAL en 2025 est de 174 000 €

Organigramme du Parc naturel régional



REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024

on de Camargue

Pôle Charte

Morgane HERNANDEZ, CM Charte et évaluation
Bérénice JAECK-ROCHETTE, CM révision Charte
Victor CARTON, CM révision Charte

Éducation au territoire

Julien FAURE, CM éducation au territoire

Communication

Muriel CERVILLA, Evènements, Protocole

Direction

Myriam DARDOUR, Assistante

ORGANIGRAMME

AU 01/07/2025

Service Patrimoines, culture et publics

Estelle ROUQUETTE,

Cheffe de service & Conservatrice 90%

Musée de la Camargue

Anne TINDILLE,

responsable de site et médiation culturelle

Guillaume CHEVALIER,

référent communication et médiation culturelle

Mélissandre COLOM,

référente éducation et médiation culturelle

Katia LESCOT-VIDAL,

référente boutique et accueil des publics

David PANDO,

agent d'accueil et de maintenance technique

Secrétariat Général

Nathalie ALONSO, Cheffe de service
Commande Publique

Magali BLANC,
comptabilité

Elodie EQUET,
RH et instances

Emilie IPSILANTI,
secrétariat et comptabilité

Saïd CHENOUI,
agent maintenance et technique

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2 026 07 09-CS_2 026_024



1970

Création du Parc

75 Km

De façade maritime

3

REÇU EN PRÉFECTURE
le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



8000

Habitants

101000

Hectares de super

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2026 07 09-CS_2026_024



**PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE**

6895 Chemin du
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04.90.97.10.40

contact@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

Rédaction et conception: Emily Casenaz

Création: Studio White Chapel

Impression: Pure Impression

Crédits Photos: Parc naturel régional de Camargue

contact@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

